



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
Arrondissement de Nice
COMMUNE DE ROURE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 08 JUILLET 2023

*Afférents au Conseil : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 10*

*Date de la convocation : 03/07/2023
Date d'affichage : 03/07/2022
Voix pour : 10 Voix contre : 0
Abstention : 0*

L'an deux mille vingt-trois et le huit juillet à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire.

Présents : Adoracion AVIAS, Stéphane GIRERD, Nadine SINIBALDI, Jean-Louis LELEU, France NABOULET.

Absents représentés : Patrice AVELLA pouvoir à Adoracion AVIAS, Michèle LEFEBVRE pouvoir à Nadine SINIBALDI, Jean Claude LINCK pouvoir à France NABOULET, Annie LUTHRINGER pouvoir à Jean-Louis LELEU.

Absent non représenté : Alexandre FERRARI.

Madame Adoracion AVIAS et Monsieur Stéphane GIRERD ont été nommés secrétaires de séance.

DÉLIBÉRATION N° 25 : Election des délégués de la commune au SIVOM :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner en son sein, trois conseillers comme délégués au SIVOM, deux titulaires et un suppléant, et ce, en fonction de l'article 5 de l'Arrêté de Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes touchant la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Tinée en date du 29 février 2012. Puis il rappelle que la durée de mandat des conseillers syndicaux est celle de leur assemblée municipale.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal d'élire les délégués ci-après :

Titulaires : Yanne SOUCHET
Adoracion AVIAS

Suppléante : Nadine SINIBALDI

AR Prefecture

006-210601118-20230708-25-DE
Reçu le 13/07/2023

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

-APPROUVE les candidatures ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à ROURE les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 11 juillet 2023

Et publication ou notification

Le Maire
Yanne SOUCHET

